

L'héritage des Jeux passe par un soutien au développement de la pratique sportive

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 resteront gravés dans la mémoire des Français. Après un mois de liesse et de ferveur populaire où nous aurons vibré devant les exploits de nos athlètes, chacun s'accorde à dire que « la lumière ne doit pas s'éteindre pas au lendemain des Jeux ». Que cet événement planétaire, qui aura placé le sport au cœur des préoccupations nationales, doit laisser un héritage durable dans notre pays.

Réussir l'héritage des Jeux, c'est avant tout donner et redonner le goût à la pratique sportive à nos concitoyens. Car si les performances de nos médaillés nous ont tous inspiré, les chiffres de la sédentarité n'ont jamais été aussi alarmants dans notre pays, en premier lieu chez les jeunes. 73% des jeunes de 11 à 17 ans n'atteignent pas les recommandations de l'OMS en matière d'activité physique. A l'échelle mondiale, la France se positionne à la 119^{ème} place sur 146 pays.

Pour lutter contre ce fléau, un seul remède : un soutien franc au développement de la pratique sportive pour tous. C'est la voie pour une France qui bouge, une France en bonne santé.

Les pouvoirs publics ont commencé à prendre conscience de la situation et pris les premières mesures de soutien au monde du sport. En 2024, l'Activité Physique et Sportive a été érigée en Grande Cause Nationale et des programmes liés à la Grande Cause ont été déployés, tels que le « Bouge 30 minutes par jour ! » et le « plan 5 000 équipements ».

Mais aujourd'hui, un de ces programmes structurants pour le développement de l'activité physique – le Pass' Sport – est menacé dans le cadre du PLF pour 2025.

Le Pass'Sport permet aux ménages les plus modestes d'accéder à la pratique sportive, que ce soit dans le cadre associatif ou au sein d'un établissement privé. En cela, il répond à un besoin de santé publique et aux aspirations de la population d'une pratique libre, accessible et diversifiée.

Chaque année, le Pass'Sport améliore son efficacité en termes de personnes touchées et d'exécution budgétaire, avec près de 900 000 bénéficiaires depuis janvier. L'UNION sport & cycle s'était d'ailleurs réjouie de son élargissement aux structures de loisir sportif marchand, en ce qu'il a permis de mettre en mouvement toujours plus de Français désireux de se mettre ou se remettre au sport.

Les structures de loisirs sportifs marchands, fréquentées par 18 millions de Français, accueillent en effet les publics scolaires et étudiants, les associations, les personnes en situation de handicap, les seniors et tout public éloigné de la pratique sportive.

Comment justifier une baisse de 10 millions d'euros du budget du Pass'Sport avant de possibles autres baisses, alors que le monde du sport concède déjà d'importants efforts d'économies budgétaires, avec une baisse de 171 millions d'euros de son budget dans le cadre du projet de loi de finances actuel ?

En outre, comment justifier que les loisirs sportifs marchands continuent d'être pénalisés fiscalement avec une TVA à 20%, alors que la consommation de fast food et de boissons sucrées bénéficient d'une TVA à 5,5% ?

Comment expliquer que la pratique des jeux vidéo et les spectacles sportifs, activités sédentaires, jouissent d'une même TVA adaptée, quand l'activité physique et sportive, bonne pour la santé physique et mentale, conserve une fiscalité multiple, complexe et inéquitable ?

Sans une politique ambitieuse et cohérente de soutien à la pratique sportive, nous ne tirons pas la leçon des JO. Dans la perspective de l'organisation en France des Jeux Olympiques et Paralympiques

d'hiver 2030, nous ne pouvons faire marche arrière et devons assumer aux yeux du monde l'héritage d'une France sportive.

Emmanuel Macron le confirmait le 12 août dernier : « *Je ne compte pas baisser le niveau d'engagement, ni pour les équipements, ni pour le sport à l'école, ni budgétaire. Le sport comme la culture sont des investissements légitimes, ce ne sont pas des budgets sur lesquels on doit faire des économies* ».

Ces mots résonnent à nos oreilles. Oui, le sport relève d'un investissement légitime pour notre pays, de par les externalités positives qu'il offre. Comme un symbole, la Grande Cause Nationale 2025 sera consacrée à la santé mentale. Et à nouveau, le sport représentera un rouage essentiel du combat pour la prévention et l'amélioration de la santé mentale de nos concitoyens.

Monsieur le Premier ministre, Mesdames, messieurs les membres du Gouvernement et du Parlement, pour devenir une nation sportive et inscrire les habitudes de pratiques durablement dans le quotidien des Français, maintenez le dispositif du Pass' Sport et accordez une fiscalité adaptée à la pratique sportive.